



RAPPORT D'ACTIVITÉS – Saison 2021/2022

COMMISSION SPORTIVE

Membres :

Mrs Gaëtan BESNIER, Philippe BROCHARD, Jean-Claude BAYARRI, Pierre VERIN, Gérard GILLET

La Commission se réunit chaque mercredi à 10h00.

Cette commission a en charge la gestion des compétitions (championnats et coupes) et plus précisément l'examen des problèmes inhérents à certaines rencontres (qualification de joueurs, arbitres, délégués et dirigeants, réserves d'avant-matches, réserves techniques, réclamations d'après-matches, forfaits toutes catégories confondues, reports de matchs, tirage au sort des différentes coupes), les classements, les montées et descentes après contrôle des obligations « équipes jeunes » et du « Statut de l'Arbitrage », le contrôle des feuilles de matches avec le fichier des suspendus, le contrôle des feuilles de matches aux fins de savoir si les clubs ont parfaitement complétées celles-ci (indications quant aux remplaçants : ayant participé ou non, signatures des capitaines et de l'arbitre, etc....)

Cette saison a repris après 2 années perturbées entièrement ou partiellement par la crise du COVID.

Suite aux directives de la FFF après cette crise, il appartenait à la Ligue ou au District de prendre toutes les mesures nécessaires afin que ses championnats retrouvent leur structure habituelle dès le début de la saison 2022/2023.

La commission s'est réunie 39 fois pour traiter de nombreux dossiers avec notamment de trop nombreux reports de matchs, des évocations pour participation de joueurs suspendus, pour participation de joueurs non licenciés, pour participation de joueurs non qualifiés.

La commission a déploré des matches arrêtés pour faits disciplinaires et les a transmis à la commission de discipline.

Elle a enregistré 108 forfaits et 9 forfaits généraux dont :

D1 : 2

D2 : 5

D3 : 8

D4 : 15

Vétérans : 20

Seniors F à 8 : 4

U18 : 13

U17 : 2

U15 : 5

U13 : 11

U12 : 1

U15F à 8 : 4

Coupe du district : 2

Coupe Vétérans : 5

Coupe Réserves : 1

Coupe U18 : 2

Coupe U15 : 3

Forfaits généraux :

D2 : 1

D3 : 2

D4 : 1

Vétérans : 3

U17 : 2

La Commission, en raison du report d'un trop grand nombre de matches, a fait application de l'article 15 alinéas 12 et 13 des Règlements Généraux de la Ligue et de ses Districts.

Le tableau des accessions et descentes pour la saison 2022/2023 figurera sur le site du District ou les clubs pourront se reporter.

Les obligations « équipes jeunes » figureront également sur le site du District.

**Le Président par intérim
Philippe BROCHARD**